

FICHE DE POSTE

VEILLEUR DE NUIT

Date d'application : 12/2020 Page 1 sur 1

Références:

- Loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 et n° 86.33 du 9 janvier 1986.
- Décret n° 2016-1705 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des personnels de la filière ouvrière et technique de catégorie C de la fonction publique hospitalière modifié
- Répertoire des métiers de la Fonction publique hospitalière.

Finalité du poste

Réf.: DORESS002V01

Surveiller la nuit les mineurs et les biens afin d'assurer la continuité dans la prise en charge et la sécurité des enfants et des biens dans les villas du Foyer de l'enfance, afin de garantir les conditions de repos et gérer les situations d'urgence et de tension.

Missions

- Transport des mineurs sur le lieu d'apprentissage
- Accueil et prise en charge des mineurs en urgence et de retour de fugue
- Intervention et traitement d'urgence suite à une alerte et/ou situation à risque dans le domaine hygiène-sécuritésanté-environnement
- Réception et traitement des appels téléphoniques et /ou des messages électroniques
- Recueil/collecte des données ou informations spécifiques durant la période de veille
- Surveillance de l'état de santé des mineurs et alerte
- Surveillance du fonctionnement et de la disponibilité des équipements de sécurité et incendie
- Vérification de l'accessibilité des accès au site et en périphérie du bâtiment
- Information du cadre d'astreinte et transmission des consignes
- Préparation du petit déjeuner des mineurs
- Régulation des conflits entre mineurs
- Participation aux réunions d'équipe
- Participation aux temps de liaison/équipe
- Accompagnement du mineur à l'hôpital de jour

Relations professionnelles et environnement

- Cadre de la villa (supérieur hiérarchique direct)
- Cadres et directeurs d'astreinte
- Equipes éducatives pour la transmission d'informations
- Agents des services généraux (hygiène et restauration)
- Services d'intervention pour des urgences ou prises en charge particulières (police, gendarmerie)

Savoir-faire et connaissances requises

- Adapter son comportement, sa pratique professionnelle à des situations de conflit ou de tension dans le groupe
- Traiter et résoudre les situations agressives et conflictuelles
- Savoir gérer une situation d'urgence ou de crise
- Créer et développer une relation de confiance et d'aide
- Identifier les situations d'urgence et définir les actions
- Identifier, analyser, évaluer les risques et définir les actions préventives et correctives
- Rédiger les informations nécessaires à la traçabilité
- Rédiger des notes ou rapports (fiche d'évènement indésirable ou rapport d'incident)
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- Respecter les droits et libertés des usagers (loi 2002-2)

Qualités et compétences

- Savoir communiquer avec des enfants et adolescents
- Savoir apaiser un groupe par une attitude adaptée
- Être rassurant et calme
- Faire respecter les règles et consignes
- Promouvoir les valeurs citoyennes de respect, d'égalité et de non-discrimination entre les genres
- Respecter les cultures et la diversité dans la laïcité
- Respecter le cadre normatif (lois et règlements)
- Devoir de réserve et discrétion professionnelle
- Respecter l'intimité des mineurs

Modalités de travail

- Lieux : Antibes, Cagnes sur Mer, Cannes, Nice, Vence, La Trinité selon affectation
- Temps travail: 1476 heures annuelles
- Horaires : 21h-7h en roulement dimanche et jours fériés
- Congés annuels et trimestriels (servitude d'internat)
- Salaire brut : 1 504.21 € hors heures nuit/dim & if

Conditions et pré-requis

Obligatoires

- Brevet secouriste du travail
- Casier judiciaire vierge
- Permis B valide

Souhaitables

- Formation SSI-SST
- Titre professionnel : surveillant de nuit

Pour postuler : adresser CV + lettre de motivation à l'adresse b.leiboff@feam.fr

Standard 04.92.15.77.70 - www.feam.fr